



### Ecole privée Saint Joseph

5, rue de la Sablière

85230 Saint Urbain

Tél : 02.51.68.83.54

Mail: [ecoleprivee-sturbain@orange.fr](mailto:ecoleprivee-sturbain@orange.fr)

Site internet :

<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

## BULLETIN D'INFORMATIONS N°10

29 avril 2021

### 1-Protocole sanitaire:

Voici quelques informations complémentaires en lien avec la situation sanitaire.

#### Cas contacts à risques :

Pour les cas contacts à risques, il y a au minimum 7 jours d'isolement (de 7 à 14 jours selon les situations).

Pour les plus de 6 ans, le retour en classe peut se faire avec une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test et du résultat négatif.

En maternelle, il n'est pas obligatoire de réaliser un test mais, avec le déploiement des tests RT-PCR sur prélèvement salivaire, c'est toutefois fortement recommandé.

#### Cas confirmés :

**Dans toutes les écoles, la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves conduit à la fermeture dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain, de la classe concernée, quel que soit le niveau, pour une durée de 7 jours. La continuité pédagogique se met en place sous la responsabilité de l'enseignant de la classe.**

En école élémentaire, les élèves ne pourront reprendre les cours en présentiel que s'ils remplissent les conditions attendues pour les contacts à risques (test immédiat et absence de symptômes évocateurs de la Covid-19 et test négatif à J+7).

A l'issue de la période de fermeture, les parents des élèves devront attester sur l'honneur de la réalisation d'un test par l'élève et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire de l'élève sera maintenue pour une durée de 14 jours.

S'agissant des élèves de maternelle, pour les cas contacts à risques, le retour à l'école peut se faire au bout de 7 jours sans qu'un test ne soit réalisé et en l'absence de fièvre, mais le test est toutefois recommandé.

**Si en tant que parent, vous êtes contaminés par un variant sud-africain ou brésilien, merci de prévenir l'école immédiatement car la classe de votre enfant devrait être fermée aussitôt.**

\*Si un enseignant absent ne peut être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu, dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant.

## 2- Photos scolaires :

**Le photographe scolaire passera à l'école  
Jeudi 6 mai, dès 8h30.**

Il prendra chaque enfant individuellement puis réalisera un montage pour créer les photos de classe. Il prendra également en photo les fratries (frères et sœurs présents dans l'école).



## 3- Lingettes en tissu:

Depuis le retour des vacances, l'OGEC a mis en place des lingettes en éponge de bambou pour l'essuyage des mains. Un distributeur a été installé dans chaque classe. Les lingettes sont utilisées une seule fois et ensuite disposées dans un bac pour être lavées. C'est une démarche économique et écologique.

Un grand merci à l'Association Pique et Bricole, aidée par une maman et une mamie, pour la découpe des lingettes. Merci également à Mme Cultien qui a cousu les distributeurs à lingettes.



## 4-APEL



Dans le cadre de la semaine des APEL, toutes les classes de l'école ont participé à des ateliers sur le tri des déchets, sous forme de jeux adaptés à chaque niveau ET à la création d'un potager dans l'école.



L'APEL a financée les bacs potagers et la terre.



## 5- Calendrier scolaire

### **Vacances d'été :**

Les élèves seront en vacances le **vendredi 2 juillet** au soir et la rentrée des classes est prévue le jeudi 2 septembre 2021.